

édito

Drôle de printemps...

Comment en faire une opportunité pour la transition écologique ? Confinés, nous avons tous un peu plus de temps pour y préparer notre transition individuelle. Les changements de modes de vie que nous faisons pour nos aînés réduisent les émissions, pouvons-nous en prolonger certains, pour nos enfants ?

Les plans de relance de l'économie européen et français en préparation pourraient-ils se concentrer sur la rénovation thermique des bâtiments publics et privés, les plans vélos, les véhicules électriques, de nouveaux modèles agroalimentaires ? Nous avons surtout un nouveau défi collectif : mener à bien la transition malgré un prix du pétrole qui va, crise aidant, rester faible et volatil durablement. Nous le savons, la maîtrise du climat suppose que l'essentiel des réserves de fossiles restent en terre. À moins de 40 \$/bl, les gaz de schiste américains ralentissent. Il faudrait descendre beaucoup plus bas, sans perspective de remontée, pour que le charbon et le pétrole conventionnel perdent leur attrait pour les investisseurs.

Mais avec des prix bas, comment éviter que la sortie de crise se fasse par une reprise de la demande pour ces énergies ? Comment continuer les investissements d'efficacité énergétique ou de substitution de source d'énergie ?

Ce sont des questions de résilience, à la fois urgentes et de long terme. C'est maintenant qu'il faut y penser.

Claire Tutenuit,
Déléguée générale



Trois questions à Guillaume Charlin,
Directeur général du Boston Consulting Group France

Vous avez publié fin 2019 le rapport « La vague responsable, le nouveau défi des entreprises » ; comment voyez-vous ce défi ?

Nous accompagnons des entreprises et des organisations à but non lucratif depuis plus de 30 ans, dans le monde. Nous avons vu en 2018 le thème de l'impact sociétal devenir un sujet de direction générale, plus précisément de stratégie, et non un sujet parallèle au métier principal. Le sujet est traité dans les Comex, chez nous et chez nos clients. Nous voyons d'ailleurs une corrélation entre l'impact sociétal et les résultats financiers. Nous avons eu une dizaine de projets de clients sur l'environnement et la biodiversité en 2019. Nous nous dotons maintenant de ces expertises en interne, en économie circulaire, énergie-climat (Michel Frédeau est leader mondial pour le BCG sur ce sujet), eau, biodiversité. Nous avons par exemple travaillé sur la coalition Farming for Generations lancée par Danone et d'autres partenaires de l'industrie agroalimentaire.

Un changement supplémentaire est que nous travaillons sur des collectifs, des filières, et pas seulement des entreprises individuelles, car les nouveaux modèles d'affaires demandent des changements structurels.

Voyez-vous une différence entre les secteurs BtoB et BtoC ?

Oui, c'est pour moi un sujet de passion que la grande consommation. Le commerce internet a redonné le pouvoir aux consommateurs qui trouvent et achètent des produits de petites marques, qui répondent mieux à leurs besoins plus sophistiqués. Un rapport de fin 2019 a fait apparaître un « green premium » de l'ordre de 15 % accepté par environ 20 % des consommateurs. Les secteurs les plus touchés sont la beauté et les soins ; l'alimentation y arrive, les producteurs et toute la chaîne

de valeur s'interrogent face à un consommateur qui a le choix et a besoin de pertinence et de sens. L'exemple du steak végétal est parlant : il peut aujourd'hui exister sur le marché car les petits producteurs ont trouvé les canaux pour aller jusqu'au consommateur.

Bien sûr, le BtoB est essentiel, toutes les chaînes de valeur doivent changer leurs business models pour améliorer leur impact sociétal. La responsabilité du BCG est d'intégrer l'impact sociétal dans tous les processus stratégiques de l'entreprise. Quant à l'éducation du consommateur, les démarches responsables jouent un précieux rôle pédagogique.

Quels obstacles et quelles solutions voyez-vous sur le chemin de cette transformation écologique ?

Ce défi se heurte d'abord à l'habituelle résistance au changement de toute organisation. Les consommateurs, les investisseurs, les collaborateurs des entreprises doivent transformer les chaînes de valeur de façon profonde. La démarche Go Green issue d'un de nos jeunes embauchés et portée par une centaine de nos collaborateurs est un moteur bottom-up qui accélère ce mouvement chez nous. Son succès est venu de ce qu'elle vient du bas et propose des initiatives concrètes et réalisables. La vision 2025 du BCG global s'est inspirée de ce programme et consiste à accompagner la transition écologique de tous nos clients.

Un second obstacle est celui des écosystèmes : les transformations étant collectives, elles doivent être orchestrées par des réglementations qui généralisent les changements de valeurs des acteurs et maintiennent une cohérence entre les transformations des uns et des autres. Ces réglementations sont lentes à se mettre en place.

Un troisième obstacle est celui des expertises, actuellement encore marginales, mal connues et évolutives. Les questions de matérialité des différents enjeux, les outils de mesure permettent l'articulation entre les changements internes et ceux de l'extérieur de l'entreprise. Ils n'existent pas toujours et deviennent plus complexes. La formation des employés, des nôtres comme ceux des entreprises, est un levier majeur.

Quelle place pour les entreprises dans le cadre mondial post-2020 pour la biodiversité ?

La biodiversité est l'objet d'une érosion rapide et en partie irréversible qui constitue un défi au moins aussi important que celui du changement climatique et qui lui est partiellement lié. Plusieurs études ont également démontré que la biodiversité est un très bon rempart contre les émergences virales.

La COP 15 de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD) devrait renforcer l'adoption de solutions au niveau international. Après l'échec de la dernière décennie au regard des objectifs d'Aichi, l'élargissement de la mobilisation pour la nature à d'autres acteurs que les seuls États pourrait faire émerger des objectifs réalistes, concrets et massifs. Selon l'IDDRI^[1], une prise en compte systématique (*mainstreaming*) de la biodiversité sera fondamentale dans l'après-2020.

Les entreprises signataires de [act4nature](#), ayant compris les enjeux et risques de cette érosion, ont adopté des engagements communs et individuels consistant à intégrer la biodiversité dans leurs décisions d'investissement et de gestion, dans leurs business models et dans leurs relations avec leurs chaînes de valeur.

La biodiversité, un sujet... divers

En l'absence d'outil de mesure équivalent à la tonne de CO₂ et parce que les risques sont perçus comme diffus et indirects, la prise de conscience du monde économique est plus longue et complexe que pour le climat. Les effondrements, par exemple, d'une colonie

d'oiseaux ou d'un écosystème sont multifactoriels (modèle agricole, prélèvements d'espèces, artificialisation...). Si certains secteurs (carrières, infrastructures linéaires, voire sites industriels) ont une expertise confirmée dans certains domaines de la biodiversité, d'autres abordent des sujets nouveaux, aussi difficiles que l'exploitation raisonnée de la forêt ou la gestion écologique d'écosystèmes, la conservation des espèces sauvages, la définition de programmes de recherches. On ne pilote pas le vivant comme les tonnes de carbone : les enjeux liés à la biodiversité sont pluriels et locaux. Les réponses des entreprises peuvent difficilement être additionnées et encore moins synthétisées en une métrique universelle, comme viennent de le confirmer la [Plateforme RSE](#) et la [Business@Biodiversity Platform](#) qui a examiné, fin 2019, 12 méthodologies.

S'appuyer sur la science

Une première piste pour les entreprises consiste à suivre la recommandation du chercheur Luc Abbadie : « cultiver l'hétérogénéité » dans leurs activités (semences, cultures, habitats, déplacements...); elle inclut de réintroduire ou laisser prospérer de la nature spontanée là où c'est possible, même modestement, voire de recourir à des solutions fondées sur la nature.

La seconde piste suggère de concentrer les efforts sur la diminution des facteurs responsables de l'érosion de la biodiversité, dont la hiérarchie a été mise au jour par l'IPBES

en 2019: (1) les changements d'usage des terres et de la mer; (2) l'exploitation directe de certains organismes; (3) le changement climatique; (4) la pollution et (5) les espèces exotiques envahissantes. Pour les réduire, l'IPBES appelle à un changement « transformateur » de nos modes de développement.

Les entreprises ont un rôle évident à jouer dans l'atténuation de ces impacts. La coalition [Business for Nature](#) a récemment interpellé les négociateurs de la CBD en rappelant qu'« il faut clarifier qui fait quoi, ainsi que les actions et conditions de transformation qui sont nécessaires ». Ces « changements transformateurs » impliquent une collaboration de tous les acteurs pour mettre en œuvre des solutions qui améliorent la biodiversité tout en apportant des modes de vie satisfaisants; cela veut dire accepter la complexité, renoncer à certains modèles d'optimisation et de standardisation.

Les entreprises membres d'EpE ont travaillé depuis plusieurs années sur le changement d'échelle de leurs bonnes pratiques pour endiguer l'érosion de la biodiversité et faciliter sa restauration. Une publication, à paraître en octobre, explicitera leurs leviers d'action et la façon dont elles collaborent avec les acteurs de la conservation de la nature.

Sylvie Gillet,
Responsable Biodiversité
et Santé-Environnement
Claire Tutenuit,
Déléguée générale

[1] Rankovic, A. et al. (2020), « Une bonne base de travail en devenir. Comment aborder l'avant-projet zéro du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 », Iddri, Policy Brief N° 01/20.

Dialogues

Actualités

EpE est partenaire des événements suivants dont les dates ont été décalées :

- la 11^e édition dématérialisée du **Forum national des éco-entreprises**, organisé par le PEXE et l'ADEME, se tiendra le 2 avril;
- le 1^{er} **Forum franco-russe sur le développement industriel bas carbone** se déroulera le 8 juin à Paris;
- la 9^e édition des **Deauville Green Awards** aura lieu les 17 et 18 juin à Deauville;
- la 6^e édition du **Sommet dédié à l'immobilier, à l'aménagement des territoires et à l'innovation (SIATI)** aura lieu le 7 juillet à Paris;
- le salon **ProDurable** aura lieu les 7 et 8 septembre à Paris.

Du côté d'EpE

- **AIG France**, le **CNES**, **L'Oréal** et **Vivendi** ont rejoint EpE.
- **Claire Tutenuit** a été nommée membre correspondant de l'Académie d'Agriculture. Elle représente EpE dans le groupe de travail créé par le MESRI sur l'intégration de la transition écologique dans l'enseignement supérieur. Elle a été auditionnée au Sénat sur la RSE et les PME, et a présenté **ZEN**

2050 à The Board Network. Elle fait partie du groupe d'appui à la [Convention Citoyenne pour le Climat](#).

- **Sylvie Gillet** est intervenue sur la [santé environnementale](#) chez Michelin et sur la [biodiversité](#) à la Students' COP, avec The Shift (Belgique), chez Kering.
- **David Laurent** est intervenu sur France Info à propos du Forum de Davos, au Salon de l'agriculture sur le label bas-carbone, à l'EM Normandie sur l'évolution des compétences, à la matinale ESCP sur les [indicateurs de l'économie circulaire](#). Il a été auditionné par le CESE européen sur les aspects environnementaux de l'économie circulaire.
- **Jean-François Mathieu** a rejoint EpE, en janvier 2020, en tant que chargé de communication.
- 39 dossiers ont été reçus pour la **15^e édition du Prix Jeunes pour l'Environnement** sur le thème de la nature en ville. Merci aux candidats et au jury !

Publications EpE

- « **Le secteur privé, contributeur à la neutralité carbone collective** », [Parlements & Politiques Internationales](#), printemps 2020.
- « **La sobriété dans les scénarios de transition** », [La revue de l'énergie](#), n° 648, janvier-février 2020.

Les membres d'EpE

AIG FRANCE • AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • AIRBUS GROUP • AXA • BASF FRANCE • BAYER FRANCE • BCG • BNP PARIBAS • BPCE/NATIXIS • CAISSE DES DÉPÔTS • CHANEL • CHIMIREC • CIMENTS CALCIA • CNES • CREDIT AGRICOLE S.A / AMUNDI • DELOITTE • ÉCONOMIE D'ÉNERGIE • EDF • ENGIE • ERM FRANCE • GROUPE ADP • HERMÈS • IBERYS • GROUPE INVIVO • KERING • GROUPE LA POSTE • LAFARGEHOLCIM • MARSH • MICHELIN • L'ORÉAL • PAPREC GROUP • PRIMAGAZ • RENAULT • REXEL • RTE • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SIACI SAINT HONORÉ • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SUEZ • TOTAL • VALLOUREC • VEOLIA • VESUVIUS • VINCI • VIVENDI



entreprises pour l'environnement

@epe_asso

La Lettre d'EpE N° 56 - Avril 2020

Retrouvez cette lettre et tous les travaux d'EpE sur [www.epe-asso.org](#)
Directeur de la publication: Claire TUTENUIT
Périodicité: lettre trimestrielle, ISSN: 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris
Tél: +33 1 49 70 98 50
Abonnement - désabonnement : [lalettre@epe-asso.org](#)
Imprimé sur papier recyclé ou sur votre papier